

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; à non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Lauglais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Guérison extraordinaire lors d'un pèlerinage au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.—Le tonnerre, ministre de la justice de Dieu.—Excursion des membres de l'Association de la Presse d'Ontario et de la Presse Associée de la Province de Québec (Suite.)

Causerie Agricole : Des labours.—Opérations pour ameublir et aérer le sol.—Des labours.—Labours à la bêche, à la fourche et à la grappe ou pioche.

Correspondances : Incendie de l'église de St-Damien, comté de Bellechasse.—Réparations des instruments d'agriculture.

Sujets divers : Questions que doit se poser un cultivateur.—Pourquoi un animal pur-sang est-il meilleur que celui de race ordinaire ?—La pelure des fruits est indigeste.

Choses et autres : Culture du tabac et de la vigne.—Plantation d'arbres fruitiers pour d'autres.

Recettes : Moutarde française.—Moyen de peindre l'intérieur d'une maison.

La rentrée des élèves au Collège de Ste Anne.—Aujourd'hui, 30 août, il se fait un mouvement qu'il nous fait toujours plaisir de voir. Si pour les nouveaux élèves, ce jour d'entrée est un avant-cour de jours d'enfer, puisqu'ils laissent pour la première fois le toit paternel, on voit sur la figure des anciens élèves un air de gaieté qui nous fait apercevoir qu'ils viennent avec courage reprendre le cours de leurs études si bien et si énergiquement commencé.

Nous avons pu constater que le nombre des nouveaux élèves sera plus considérable que les années précédentes : c'est un encouragement justement mérité par cette institution qui n'épargne aucun sacrifice pour conserver la bonne réputation qu'elle s'est acquise par l'enseignement qui y est donné.

Nous avons remarqué avec plaisir que la plupart des finissants de l'année dernière étaient revêtus de l'habit ecclésiastique, à l'exception de quatre : l'un doit se faire admettre à l'étude du droit ; un autre doit prendre quelques mois de repos, puis entrer dans l'état ecclésiastique ; et les deux autres, MM. Auguste Taschereau et Sylvio Pelletier, doivent se rendre prochainement à Rome pour y étudier la Théologie.

Nous apprenons que la plupart des nouveaux ecclésiastiques, qui ont fait un cours brillant au Collège de Ste-Anne, ont été choisis pour enseigner dans les différentes classes du Cours Commercial.

REVUE DE LA SEMAINE

Guérison extraordinaire.—Nous lisons dans la deuxième livraison du *Bulletin de Ste-Anne de la Pointe-au-Père* :

" Nous sommes heureux de publier à la plus grande gloire de Sainte Anne la guérison vraiment étonnante que M. Elzéar Guimont, de St Arsène, vient d'obtenir par son intercession. M. Guimont, âgé de trente trois ans, a souffert pendant huit mois d'un abcès lombaire, que deux médecins, M. le Dr Grenier, de l'Île Verte et M. le Dr Cloutier, de St Arsène, ont déclaré inguérissable. M. le Dr Cloutier, après trois mois de soins assidus, n'a pu rendre la santé à ce malade.

Abandonné des hommes, condamné à une mort certaine, M. Guimont mit toute son espérance en la puissante miséricorde de Sainte Anne ; il la conjura d'avoir pitié de son triste sort et de lui accorder une faveur qui tournerait à la gloire de son nom. Sainte Anne, toujours sensible à la voix des malheureux, écouta sa prière et fit disparaître un mal que la science humaine s'était reconnu incapable de guérir. Le 22 juillet dernier, M. Guimont est venu en pèlerinage au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au Père remercier son insigne bienfaitrice.

Cette guérison merveilleuse est aussi attestée par le Rév. M. L. N. Bernier, curé de St Epiphane et par un M. E. O. Cloutier.

Le tonnerre, ministre de la justice de Dieu.—Le Seigneur ne cesse, dans la sainte Ecriture, de nous recommander le respect que nous devons aux prêtres revêtus d'un caractère sacré.

Nous voyons dans l'Ancien Testament les punitions qu'il fit subir à ceux qui outrageaient les prophètes. L'histoire ecclésiastique est pleine d'exemples de ce genre.

Dans une paroisse du diocèse de Besançon, à quelques milles de cette ville, il arriva un événement surprenant, qui fut regardé comme un coup du ciel, pour inspirer le respect dû aux pasteurs. Deux libertins